

# Chapitre 8 Pouvoir d’achat et structure de consommation des ménages

---

Le pouvoir d’achat mesure la quantité de biens et services qu’un ménage peut acquérir étant donné le revenu dont il dispose. Aussi, une hausse des prix moins importante que celle du revenu disponible se traduit-elle par une augmentation de son pouvoir d’achat. Sur le long terme, on observe jusqu’à présent une amélioration du pouvoir d’achat des ménages, même si celle-ci peut être très inégale.

Les coefficients budgétaires permettent d’appréhender la structure de consommation des ménages. En valeur sur les cinquante dernières années, ils ont fortement évolué. La part de l’alimentation baisse au profit des dépenses de transport, de logement, de santé, des dépenses de loisirs et de services. En volume cependant, les structures sont plus stables. La part des services dans la structure de consommation augmente notamment parce que son prix relatif par rapport aux produits industriels augmente fortement.

## 1 Comment mesurer le pouvoir d’achat ?

### A. Le revenu et les prix

Le **pouvoir d’achat** est la quantité de biens et de services que l’on peut acheter avec son revenu disponible. Le pouvoir d’achat s’accroît avec l’augmentation du revenu mais se réduit lors d’une augmentation des prix. La hausse des prix conduit à une diminution de la quantité de biens que permet d’acheter une certaine somme.

Il y aura hausse du pouvoir d’achat si la hausse du revenu est supérieure à celle des prix, et baisse dans le cas inverse, lorsque la hausse des prix est supérieure à celle du revenu.

### B. L’indice des prix

L’**indice des prix à la consommation (IPC)** est un instrument statistique calculé et utilisé chaque mois par l’Insee pour mesurer l’évolution du niveau général des prix, c’est-à-dire l’ensemble des prix des biens et des services consommés par les ménages.

La mesure de l’**inflation**, c’est-à-dire la hausse durable du niveau général des prix, correspond à la variation de cet indice (IPC).

L’IPC est basé sur l’observation d’un panier fixe de biens et de services (environ 200 000 séries de produits grâce à 1 100 familles de produits dans 99 agglomérations et 30 000 points de vente) actualisé chaque année. Chaque produit du panier est pondéré selon la consommation moyenne des Français de ce produit.

## 2 Comment le pouvoir d’achat a-t-il évolué sur le long terme ?

### A. Mesurer l’évolution du pouvoir d’achat

L’évolution du pouvoir d’achat est calculée pour l’ensemble des ménages. Elle est égale à la **différence entre l’évolution du revenu disponible brut des ménages et l’évolution de l’indice des prix** mesurée par l’indice des prix à la consommation (IPC).

## B. Augmentation ou diminution ?

En dehors des années 1983, 1984, 2012 et 2013, le pouvoir d'achat des ménages calculé par l'Insee a toujours progressé. La hausse qui se situait au-delà de 5 % dans les années 1970, début des années 1980, s'est fortement ralentie à partir des années 1990. Depuis le milieu des années 1980, les gains de pouvoir d'achat annuels sont relativement faibles, ils ont même été négatifs en 1984 et 2013.

Pour mieux rendre compte de l'évolution du pouvoir d'achat des Français, l'Insee utilise la méthode des unités de consommation. Chaque ménage est composé d'un certain nombre d'unités de consommation (UC). Ce mode de calcul permet de refléter les situations individuelles. Il permet de réduire l'importance de certaines dépenses comme celles du logement qui découlent de la vie en commun.

Cette mesure est souvent inférieure au résultat obtenu pour l'ensemble des ménages et est plus proche de la réalité vécue par les Français.

### 3 Le pouvoir d'achat a-t-il évolué de la même façon pour tous les Français ?

#### A. Une amélioration inégale

Les **dépenses pré-engagées** sont des dépenses réalisées dans le cadre de contrats difficilement renégociables à court terme (logement, eau, électricité, gaz, frais d'assurances, de cantine, de télécommunications et frais financiers).

La part de ces dépenses contraintes est plus élevée pour les ménages pauvres car la hausse des dépenses liées au logement, mais aussi celles liées aux moyens de communication, pèsent plus sur un faible revenu que sur un revenu plus élevé (exemple : 71% sur une personne seule pauvre et 20 % pour un couple aisé).

Le **niveau de vie arbitrable** constitue un indicateur des inégalités de pouvoir d'achat. Il est calculé à partir du revenu arbitrable c'est-à-dire le revenu obtenu après déduction des dépenses pré-engagées. On observe que ce niveau de vie représente 380 € pour les titulaires d'un niveau de vie de 840 € (1<sup>er</sup> décile des revenus) contre 2 180 € pour un niveau de vie de 2 800 € (9<sup>e</sup> décile).

#### B. L'évolution du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages

Les ménages n'ont pas la même perception que l'Insee de l'évolution de leur pouvoir d'achat pour plusieurs raisons :

- Le chiffre publié par l'Insee est une moyenne qui ne reflète pas la situation personnelle de beaucoup de ménages
- Les ménages perçoivent davantage les hausses sur les achats courants (alimentation, carburant...) que les baisses sur les produits achetés peu fréquemment (électroménager, ordinateurs...).

## 4 Comment la structure de la consommation évolue-t-elle ?

### A. Les coefficients budgétaires

#### 1. Structure de la consommation et postes budgétaires

La **structure de la consommation** désigne la répartition des dépenses de l'ensemble des ménages, d'une catégorie de ménages (une catégorie socioprofessionnelle par exemple) ou d'un ménage en fonction d'un certain nombre de postes.

Les principaux postes, appelés également fonctions, sont les suivants : produits alimentaires, habillement, logement, santé, transport, communication, loisirs et culture, etc. Il s'agit de **postes budgétaires** car le budget du ménage correspond à l'ensemble des dépenses de consommation.

#### 2. Qu'est-ce qu'un coefficient budgétaire ?

La structure de la consommation ainsi que son évolution peuvent s'analyser à l'aide des coefficients budgétaires.

Un **coefficient budgétaire** représente la part d'un poste budgétaire dans le total de la consommation.

#### Calcul d'un coefficient budgétaire :

Montant du poste budgétaire / Total de la consommation x 100

### B. L'évolution de la structure de la consommation en France

#### 1. Les tendances longues de la consommation des ménages

- **Entre 1960 et 2018** on constate que le premier poste de consommation est devenu le logement avec l'eau, le gaz, l'électricité (26,6 % en 2018 contre 11,7 % en 1960). L'alimentation est rétrogradée à la 2<sup>e</sup> place.
- **Les coefficients budgétaires** des articles d'habillement et chaussures, des meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison, des boissons alcoolisées et tabac baissent au cours de la période.
- **Les transports, loisirs** et la culture, la communication, la santé, les autres biens et services (assurances) sont en hausse.

#### 2. La consommation des ménages et le revenu : les lois d'Engel

La consommation des différents biens et services varie en fonction du revenu mais dans des proportions et des sens différents.

- Selon Engel, lorsque le revenu augmente, la part des dépenses consacrées à l'alimentation diminue.

*Entre 1960 et 2018*, alors que le revenu moyen a fortement progressé, la part consacrée aux produits alimentaires et boissons non alcoolisées a beaucoup diminué (25,8 % en 1960 et 13,3 % en 2018). La loi d'Engel est donc vérifiée.

## 5. La prise en compte des prix dans la structure de la consommation

### A. La structure de la consommation en valeur et en volume

On peut mesurer une grandeur économique de deux façons différentes : en **prix courants**, c'est-à-dire en **valeur**, ou en **prix constants** c'est-à-dire en **volume**.

Le calcul de la variation en volume (ou en quantité) consiste à éliminer de la variation en valeur ce qui est dû à la variation des prix.

Pour avoir une structure de la consommation qui reflète la réalité, il est préférable de raisonner en volume (de consommation) plutôt qu'en valeur qui est biaisée du fait de l'inflation.

### B. Les prix relatifs des biens et des services

Le **prix relatif** d'un bien A par rapport à un bien B désigne le **rapport entre les prix nominaux** (prix courants) **des deux biens**.

L'analyse économique s'intéresse à l'évolution des prix relatifs, qui déterminent notamment l'évolution de la structure de la consommation. La hausse de la part des services dans la structure de la consommation s'explique en partie parce que leur prix relatif, par rapport aux produits industriels, augmente fortement.